

BULLETIN D'ADHÉSION 2021-2022

(pris entre le 1^{er} Sept 2021 et fin Dec 2021)

L'adhésion et la licence sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Cependant une première licence prise après le 1^{er} Septembre, est valable pour l'année suivante. Nota : Une personne qui a déjà été licenciée auprès de la FFCO, ne pourra bénéficier de cette mesure dite de « première licence » qu'après une période de cinq ans sans avoir renouvelé sa licence

=> ETAPE 1 : Compléter et signer les documents cités ci-dessous

1. La **fiche d'inscription TOAC Orientation** (ci-après), comprenant aussi l'**autorisation parentale** pour les mineurs. Un seul document pour la famille suffit. Ce document donne aussi les tarifs de l'adhésion.
2. Le **formulaire d'adhésion à la FFCO**, un par personne adhérente. Notre N°FFCO est 3105 OC.
3. le **bulletin d'adhésion Assurance Individuelle Accident AXA**, proposé par le CSE Airbus et AXA.
 - *Ce type de garanties est souvent proposé dans la plupart des contrats de type assurance scolaire, assurance civile... Si vous vous estimez être déjà couvert, il est inutile de souscrire, ce choix vous appartient en toute connaissance de causes.*
 - *Ce bulletin AXA correspond soit à une souscription (cocher vouloir souscrire, et faire un chèque du montant correspondant à l'option à l'ordre d'AXA), soit à une décharge (cocher refuser).*
4. le **certificat médical** obligatoire **CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT OU DE LA COURSE D'ORIENTATION (CACI)**
 - pour une première adhésion, ou si votre dernier certificat médical a plus de 3 ans, et que vous n'avez pas répondu NON à au moins une question du questionnaire de santé CERFA 15699*01 (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47821>). Le questionnaire de santé NE DOIT PAS nous être renvoyé complété pour des raisons de confidentialité médicale.
 - Attention à la mention « **en Compétition** » pour votre certificat médical pour les licenciés Compétition et Découverte Compétition
 - **Nouveau règlement pour les mineurs : voir le formulaire d'adhésion FFCO**
5. L'**autorisation de prélèvement anti-dopage** pour les mineurs. Ce document n'est pas à renvoyer, et doit être conservé par le jeune avec sa licence.

=> ETAPE 2 : Effectuer le paiement du montant total de vos adhésions

- De préférence par virement bancaire sur le compte du TOAC
 - Coordonnées IBAN : FR76 1027 8022 0200 0214 6680 146
 - Coordonnées RIB : 10278 02202 00021466801 46
- Ou par chèque à l'ordre de **TOAC ORIENTATION**

=> ETAPE 3 : Renvoyer les documents (1), (2), (3) et (4) ci-dessus :

- par mail à marcellin_dagicour@yahoo.fr
- ou par courrier à l'adresse **Marcellin Dagicour, 2 impasse des Chênes, 31470 Fonsorbes**

=> ETAPE 4 : Accès au site Internet

Veuillez créer un compte sur le site internet <https://www.toac-orientation.fr> afin d'avoir accès à toutes les ressources du site et de recevoir automatiquement les e-mails d'information. Pour participer aux entraînements et aux courses, il est nécessaire de s'inscrire sur le site Internet au niveau de l'événement correspondant.

Les contacts utiles

- | | | |
|---------------------------------|--------------------|--|
| • Président | Patrick MATHÉ | patrick.mathe@free.fr |
| • Vice-Président | André Amadou SYLLA | amadouandresylla@gmail.com |
| • Trésorier | Vincent DECREMPS | vincent.decremps@orange.fr |
| • Secrétaire | Marcellin DAGICOUR | marcellin_dagicour@yahoo.fr |
| • Inscription courses | Alain SERRAND | alain.toacco@gmail.com |
| • Site Internet et Entraînement | Laurent MALLEM | laurent.mallem@gmail.com |

Le **TOAC Orientation** étant sous la tutelle du **CE d'Airbus Opération SAS** (club d'entreprise), merci de sélectionner votre statut.

☐ **Adhérents Extérieurs** dont Airbus SAS, Airbus Defence & Space

☐ **Adhérents Airbus Opération SAS & Assimilés** : AERoclub, AFUL CONSTELLATION, AIRBUS ATR SAS, AIRBUS GMBH TOULOUSE, AIRBUS OPERATION SAS, AIRBUS UK TOULOUSE, ARAT, CE, CIMPA, GIE ATR, GIE ATR ALÉNIA, LYCEE AIRBUS, MSAE, SPHEREA TEST ET SERVICES, TESTIA France

Merci de renseigner le nom, prénom et matricule de l'ouvrant droit, et votre parenté si vous n'êtes pas directement l'ouvrant droit.

Nom :		Prénom :	
Société :		Matricule :	
Parenté :			

Veuillez rappeler ci-dessous la liste des personnes dont vous demander l'adhésion, le tarif de l'adhésion correspondant (voir page suivante), puis les réponses aux questions suivantes par **OUI** ou **NON** :

- Q1 : Acceptez-vous que vos adresses et numéros de téléphone soient divulgués aux autres membres de la section ?
- Q2 : Êtes-vous d'accord pour que votre image apparaisse sur nos supports de communication comme le site Internet?
- Q3 : Après avoir pris connaissance de l'assurance complémentaire AXA proposée par le TOAC en annexe de ce fichier, souhaitez-vous y souscrire ?
- Q4 : Autorisez-vous la FFCO à céder vos coordonnées à ses partenaires

Nom	Prénom	Tarif adhesion	Q1	Q2	Q3	Q4
		€				
		€				
		€				
		€				
		€				
Total des adhésions à régler		€				

Autorisation en cas d'accident (POUR LES MINEURS UNIQUEMENT)

Je, (Prénom Nom) confirme être le représentant légal des enfants listés ci-dessus et j'autorise l'animateur ou l'accompagnateur TOAC'ORIENTATION, en cas d'accident ou en cas de maladie survenant à mon(mes) enfant(s) dans le cadre de stage ou lors des entraînements de l'Ecole de CO à prendre toutes dispositions médicales pour qu'il soit mis en état de sauvegarde.

Personnes à prévenir en cas d'urgence ou d'accident :

NOM-Prénom Tél :

NOM-Prénom Tél :

DATE & SIGNATURE

Le **TOAC Orientation** étant sous la tutelle du **CE d'Airbus Opération SAS** (club d'entreprise), nous distinguons aussi deux tarifications.

1. Tarifs pour les adhérents Airbus Opération SAS & Assimilés

		Part FFCO 2021	Part Club et Affiliation	Montant de l'adhésion	Montant après Remise Covid (5)	
i	LICENCE COMPETITION FFCO (1) et (2)					
A1	Adultes 21 ans et + (2000 et avant)	69,74 €	22,26 €	92,00 €	64,00 €	-30%
A2	Etudiants 21-25 ans (2000 et avant)	63,40 €	16,60 €	80,00 €	52,00 €	-35%
A3	Jeunes 19-20 ans (2001-2002)	63,40 €	16,60 €	80,00 €	52,00 €	-35%
A4	Enfant 15-18 ans (2003-2006)	38,04 €	16,96 €	55,00 €	27,00 €	-50%
A5	Enfants 14 ans et - (2006 et après)	31,10 €	14,90 €	46,00 €	18,00 €	-60%
A6	Famille (parents avec enfant(s) à charge, âgé(s) de 25 ans et moins fiscalement)	164,84 €	47,16 €	212,00 €	138,00 €	-35%
A7	LICENCE DÉCOUVERTE COMPÉTITION (à partir de 19 ans) (1)	44,38 €	22,62 €	67,00 €	39,00 €	-41%
A8	LICENCE LOISIR SANTÉ (3) et (4)	25,36 €	23,64 €	49,00 €	21,00 €	-57%

2. Tarifs pour les adhérents Extérieurs dont Airbus SAS, Airbus Defence & Space

		Part FFCO 2021	Part Club et affiliation	Montant total de l'adhésion	Montant après Remise Covid (5)	
	LICENCE COMPETITION FFCO (1) et (2)					
E1	Adultes 21 ans et + (2000 et avant)	69,74 €	43,26 €	113,00 €	85,00 €	-25%
E2	Etudiants 21-25 ans (2000 et avant)	63,40 €	32,60 €	96,00 €	68,00 €	-30%
E3	Jeunes 19-20 ans (2001-2002)	63,40 €	32,60 €	96,00 €	68,00 €	-30%
E4	Enfant 15-18 ans (2003-2006)	38,04 €	31,96 €	70,00 €	42,00 €	-40%
E5	Enfants 14 ans et - (2006 et après)	31,10 €	26,90 €	58,00 €	30,00 €	-48%
E6	Famille (parents avec enfant(s) à charge, âgé(s) de 25 ans et moins fiscalement)	164,84 €	97,16 €	262,00 €	188,00 €	-28%
E7	LICENCE DÉCOUVERTE COMPÉTITION (à partir de 19 ans) (1)	44,38 €	43,62 €	88,00 €	60,00 €	-32%
E8	LICENCE LOISIR SANTÉ (3) et (4)	25,36 €	43,64 €	69,00 €	41,00 €	-40%

(1) Notez que votre adhésion **licence « Compétition »** ou **« Découverte Compétition »** au TOAC Orientation vous donne des avantages uniques (votés en Assemblée Générale le 13/12/2018) concernant le **remboursement ou la gratuité des frais d'inscription des courses (pédestres, ski, VTT)**:

- 100% pour les CO régionales ou les départementales au CN de la ligue LOCCO (y compris les relais)
- 100% pour les courses couronnant d'un titre de champion de France (CFMD, CFLD, CF Sprint, CF Nuit)
- 100% pour les relais nationaux (CFC, CNE, CFRS)
- 50% pour les autres courses fédérales (dites « nationales »)

Par contre nous ne remboursons pas les raids et courses à étapes (même fédérale).

Ces dispositions sont les mêmes pour un licencié « Compétition » TOAC domicilié en dehors de la région Occitanie sous réserve qu'il déclare une région de remplacement. Dans ce cas les courses régionales comptant au CN seront remboursées sur présentation d'une facture. Le licencié garde les mêmes droits de gratuité sur une course régionale LOCCO.

(2) L'adhésion **licence « Compétition »** donne l'accès aux **stages de perfectionnement et formations organisés** par la Ligue Occitanie (LOCCO)

(3) Pour une **adhésion Licence « Loisir Santé »**, nous adopterons la **gratuité** de l'inscription pour **seulement les événements organisés par le club TOAC Orientation (Départementale, Regionale)** en catégorie non classée. Si un adhérent « Loisir Santé » souhaite s'inscrire à une course organisé par un autre club, il devra s'inscrire de lui-même sur le site du club organisateur et régler son inscription directement au club organisateur.

- (4) Pour les 14 ans et moins, le tarif **Licence Compétition** est plus avantageux.
- (5) **Remises exceptionnelles suite au Covid19** qui a largement entravé le bon déroulement des activités sportives:
- de 10 euros (individuel) et - 20 euros (famille) pour **toutes les adhésions (renouvellement ou nouvelles)** correspondant aux parts réduites des affiliations du club à la FFCO, la ligue LOCCO représentant la région occitanie, et l'association CDCO31 représentant le département Haute Garonne (valable jusqu'à fin 2021)
 - et de 18 euros (individuel) ou 54 euros (famille) dans le cadre du « plan de relance » notifié par l'ANS (Agence Nationale du Sport) et le PSF (Projet Sportif Fédéral) courant 2021 que nous avons décidé d'accorder. Concernant les personnes ayant déjà prises leurs adhésions 2021 avant l'été, nous allons faire un remboursement pour tous les jeunes de moins de 20 ans et toutes les premières licences prises à partir de Septembre 2019
- *PS :** le tableau ne remonte pas les 10 euros (individuel) et - 20 euros (famille) de remises supplémentaires qui avaient été accordées pour les renouvellements d'adhésion entre 2020 et 2021 pour les personnes dites extérieures (non liées au Comité d'Entreprise Airbus Operations SAS); ce montant n'ayant pas été prélevé en 2020 par le CE.

Extraits du règlement intérieur FFCO concernant les types de licences

Art. 20.1 - La licence annuelle « COMPETITION »

Cette licence (par catégorie d'âge) ouvre droit :

- à participer à toute activité fédérale et notamment aux compétitions organisées en France sous l'autorité de la Fédération dans le cadre du règlement des compétitions,
- à participer aux classements établis par la Fédération et ses organismes déconcentrés,
- à assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions),
- à participer dans les conditions définies par les prérequis à toutes les formations fédérales,
- à recevoir le bulletin fédéral CO Mag en version papier ou numérique au choix du licencié.

Cette licence peut être prise à titre individuel, sans être inscrit dans un club. Elle est comptabilisée auprès des ligues régionales du lieu de résidence du licencié. En cas de résidence à l'étranger, elle ne sera pas comptabilisée au titre d'une ligue.

Les licences individuelles compétition ne donnent pas droit aux votes dans les assemblées générales des ligues.

Art 20.2 - La licence annuelle « DECOUVERTE COMPETITION »

Cette licence s'adresse uniquement aux adultes (à partir de 19 ans) inscrit dans un club.

Elle ouvre droit :

- à participer **aux compétitions organisées par circuits de couleur jusqu'au niveau jaune**,
- à participer aux activités non compétitives (sans classement)
- à assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions),
- à participer dans les conditions de diplômes aux actions de formation continue relative aux diplômes déjà obtenus,
- à recevoir le bulletin fédéral CO Mag en version numérique uniquement.

Elle ne permet pas :

- de participer aux courses par catégorie d'âge, ni à tous les championnats,
- de participer aux classements établis par la Fédération,
- de participer aux formations fédérales initiales.

Le passage à la licence annuelle « COMPETITION » est possible, en cours d'année, moyennant le paiement du différentiel de tarif.

Art. 20.3 - La licence annuelle « LOISIR SANTÉ »

Cette licence s'adresse à toute personne inscrite dans un club.

Elle ouvre droit :

- à participer aux activités non compétitives (sans classement),
- à assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation,

Elle ne permet pas :

- de participer aux compétitions
- de participer aux classements établis par la Fédération et ses organismes déconcentrés,
- de participer aux formations fédérales initiales

dirigeant ou autres fonctions),
- à participer dans les conditions de diplômes aux actions de formation continue relative aux diplômes déjà obtenus,
- à recevoir le bulletin fédéral CO Mag en version numérique uniquement.

Le passage à une licence annuelle « COMPETITION » ou « DÉCOUVERTE COMPETITION » est possible, en cours d'année, moyennant la présentation d'un certificat médical conforme en compétition et le paiement du différentiel de tarif.

Validité de la licence (source : [memento administratif](#))

Elle est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Une première licence, prise après le 31 août, est valable pour l'année suivante.

Nota : Une personne qui a déjà été licenciée auprès de la FFCO, ne pourra bénéficier de cette mesure qu'après une période de cinq ans sans avoir renouvelé sa licence

Renouvellement de licence

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence annuelle, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération. · La présentation d'un certificat médical conforme est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois. Fréquence de présentation d'un certificat médical tous les 3 ans pour les licences « compétition », « découverte compétition » et « loisir santé » de la FFCO :

Obtention	Renouvellement					
Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5	Année N+6
<i>Exemple :</i> 2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical (renouvellement triennal)	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical (renouvellement triennal)

Pour les premiers et deuxièmes renouvellements de la licence (N+1 et N+2), le sportif ou son représentant légal peut attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé « QS-SPORT ».

Merci de consulter le site Internet de la fédération <http://www.ffcorientation.fr/licencie/clubs/licences/>